La Suède offre-t-elle à ses citoyens des aides pour la garde d'enfants ou des réductions d'impôts pour ces services ?



CC0 Public Domain, via Pixabay

Notre réponse du 29/06/2017

Selon un article de Catherine Collombet publié dans la revue *Informations sociales* en 2013 : **Focus – La fiscalité familiale en Europe** (https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2013-1-page-114.htm),

> *« la prise en compte de la charge d'enfant par le système fiscal est très majoritaire en Europe. Seuls les pays scandinaves (Suède, Danemark, Finlande) ne la pratiquent pas. Cela signifie que dans ces pays, à revenu égal, les adultes sont imposés de la même manière quel que soit leur nombre d'enfants, ce qui, il est vrai, est compensé par d'autres dispositifs : prestations familiales, services et*

équipements, congés parentaux. »

Concernant la garde d'enfant, je suppose que votre question porte sur la garde par un tiers. Si c'est le cas, je n'ai pas trouvé d'informations sur ce sujet précisément. Cela s'explique par la politique sociale forte menée par le gouvernement suédois, comme l'explique cet article de Marine Tondelier pour le blog Sociétés Nordiques, **L´accueil préscolaire des enfants en Suéde,** 07/01/2008 (https://societesnordiques.wordpress.com/2008/01/07/l%C2%B4accueil-prescolaire-des-enfants-en-suede/).

En 2007, on estimait le nombre d'enfants ne disposant pas d'une place dans un service d'accueil municipal à 1 ou 2% – ce dispositif étant devenu une obligation légale pour les parents actifs ou étudiants.
La Suède mène, par ailleurs, une politique incitative de garde par l'un des parents (cf. cet article d'Annie Jolivet dans *Chroniques internationales de l'IRES, n° 152* **Suède. Une politique d'articulation vie familiale-vie professionnelle profondément ancrée, en faveur des parents et des enfants** : http://www.ires-fr.org/publications/chronique-internationale-de-l-ires/item/4347-suede-une-politique-d-articulation-vie-familiale-vie-professionnelle-profondement-ancree-en-faveur-des-parents-et-des-enfants

Cordialement,

Eurêkoi – Bibliothèque Publique d'Information